



académie
Nantes



direction des services départementaux
de l'éducation nationale

Mayenne

Registre danger grave et imminent

Pour les établissements du second degré : document type

Pour les écoles :

Il existe un registre de danger grave et imminent unique, pour toutes les écoles publiques du département. Il est mis à disposition des enseignants à la DSDEN, au bureau GRH.

M.A.J. le 29/08/2017

Dans cette rubrique

- Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)
- **Registre danger grave et imminent**
- Registre santé et sécurité au travail (RSST)
- Diagnostic de sécurité ou Diagnostic de mise en sûreté
- CHSCTD 53
- Coordonnées des personnes ressources
- Evacuation incendie
- Correspondants sûreté police et gendarmerie
- Boîte à outils

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Mayenne
Cité administrative, rue Mac Donald
BP 23851 - 53030 Laval CEDEX 9
Tél. 02 43 59 92 00